

6.9 Annexe 9 : CC Usse et Rhône



SIVALOR, Syndicat Intercommunal de VALORisation

5, chemin du Tapey
ZI d'Arloz
01200 Bellegarde sur Valserine

Intervenant : Bérange LITTOT

CARACTERISATIONS DES ORDURES MENAGERES RESIDUELLES DU SIVALOR

Collectivité : Usse et Rhône

Rapport de campagne : Année 2024

Version 1

Verdicité agence Est

04.72.31.74.73 / contact@verdicite.com
1 rue de Milan
69100 VILLEURBANNE



6.9.1 Nombre d'échantillons et dates de prélèvements

SITE	Collectivité	Référence échantillon	Date d'échantillonnage
Bellegarde	CC Usse et Rhône	Secteur Frangy : Musièges Frangy Clarafond C2 Eloise	25 novembre
		Secteur Semine : Chêne en Semine Franclens Saint Germain Menthonnex	25 novembre
		PAV Seyssel 74 et 01, Mainzier, Chaumont	28 novembre

3 échantillons ont été prélevés et triés lors de cette campagne.

6.9.2 Résultats de la campagne d'Automne 2024

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne	kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne	
Multimatériaux	Bouteilles et flacons en PET	1,4%	23,6%	44	38,7 Haut-Bugey Agglomération	73,7 CC Arve et Salève
	Bouteilles et flacons en polyoléfine (PEHD, LDPE, PP)	0,5%				
	Emballages métaux ferreux	1,7%				
	Emballages aluminium	0,5%				
	Journaux, magazines et revues	1,9%				
	Imprimés publicitaires	1,6%				
	Papiers bureautiques	1,5%				
	Emballages cartons plats	1,8%				
	Agenda, Affiches, livres, cahiers (à spirales)	0,0%				
	Emballages cartons ondulés	1,8%				
	Composites ELA (Tetrapack)	0,9%				
	Emballages papier	1,7%				
	Films des particuliers (emballages, sacs de caisse, film alimentaire)	3,3%				
	Autres emballages plastiques - hors calage en polystyrène	3,0%				
	Calage en polystyrène grands formats	0,0%				
	Autres emballages composites	1,9%				
	Emballages combustibles	0,0%				
Emballages incombustibles	0,0%					
Verre	Emballages en verre incolores et de couleur	1,0%	1%	1,9	0,6 CC Vallée Verte	15,3 Annemasse Agglomération
Compost	Déchets alimentaires	10,7%	25,6%	47,7	36,6 CC Vallée Verte	73 CC Pays Rochois
	Déchets de jardins	8,6%				
	Éléments fins	6,3%				
Autres collectes	Petits Appareils Electroménagers (PAM)	1,8%	11,4%	21,3	4,4 CC Rumilly Terre de Savoie	21,3 CC Usse et Rhône
	Cables électriques	2,3%				
	Textiles	7,3%				
	Produits chimiques	0,0%				
	Tubes fluorescents et ampoules basse conso	0,0%				
	Piles et accumulateurs	0,0%				
	Autres déchets ménagers spéciaux	0,1%				
Déchets ménagers résiduels	Produits alimentaires non consommés	5,9%	38,4%	71,5	71,26 CC Pays Rochois	118,9 Annemasse Agglo
	Autres putrescibles	0,7%				
	Autres papiers	1,1%				
	Autres cartons	0,2%				

Catégorie	Sous-catégories	Composition sur la campagne		kg/hab/an	Minimum en kilo/an/hab pour la campagne	Maximum en kilo/an/hab pour la campagne
	Textiles sanitaires fraction hygiénique	3,2%				
	Textiles sanitaires fraction papiers souillés	2,8%				
	Autres plastiques	5,1%				
	Combustibles non classés	9,5%				
	Autres déchets en verre	2,2%				
	Autres métaux ferreux	0,6%				
	Sacs poubelle + films des professionnels	2,3%				
	Autres métaux	1,3%				
	Incombustibles non classés	3,5%				
	TOTAL	100,0%	100,0%	186,5		

Tableau 38 : Composition des OMR de la CC Usse et Rhône en fonction des consignes de tri (dernière campagne)

Le tableau ci-dessus reprend les résultats détaillés de la dernière campagne, pour chacune des catégories et sous-catégories.

Les OMR de la CC Usse et Rhône sont principalement composées d'ordures ménagères résiduelles « vraies » (38,4%, soit 71,5kg/hab/an) et de déchets compostables (25,6%, soit 47,7 kg/hab/an).

L'extension des consignes de tri représente 8% des OMR soit **15,3 kg/hab/an**. Ce type de déchets pourrait faire l'objet d'actions de prévention.

Les produits alimentaires non consommés / non déballés et les papiers souillés (essuie-tout...) représentent les principales sous-catégories présentes dans ordures ménagères résiduelles. Ce type de déchets pourrait faire l'objet d'un traitement par compostage ainsi que d'actions de prévention.

À partir des résultats obtenus lors des caractérisations sur l'ensemble des collectivités, il est possible d'évaluer où se situe la collectivité par rapport aux autres sur les gisements potentiel (en kg/hab/an) pouvant faire l'objet d'une amélioration du tri : multimatériaux et verre. Ces deux services sont proposés sur l'ensemble des collectivités du SIVALOR. Pour ce qui est du gisement potentiel pouvant être traité par compostage et les autres collectes, ceux-ci sont dépendants du niveau de service disponible sur le territoire de la collectivité (nombre de déchèteries, collecte des textiles...) et de la typologie d'habitat (plus ou moins d'habitats collectifs ou non).

Multimatériaux		Verre	
Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)	Collectivité	Ratio dans les OMR (kg/an/hab)
Vallée Verte	38,7	Genevois	0,6
Pays de Gex	40,8	Pays Rochois	0,8
Usses et Rhône	44,0	Terre Valserhône l'Interco	1,0
Terre Valserhône l'Interco	44,9	Arve et Salève	1,3
Genevois	45,9	Usses et Rhône	1,9
Rumilly Terre de Savoie	52,6	Pays de Gex	3,3
Pays Rochois	55,6	Vallée Verte	4,6
Haut-Bugey Agglomération	59,8	Rumilly Terre de Savoie	7,7
Annemasse Agglomération	70,4	Haut-Bugey Agglomération	14,0
Arve et Salève	73,7	Annemasse Agglomération	15,3

Tableau 39 : Classement des collectivités du SIVALOR en fonction des potentiels de tri (kg/hab/an dans les OMR – dernière campagne)

Durant cette campagne d'automne 2024 la CC Usses et Rhône se classe :

- 3^{ème} sur le multimatériaux (+5,3 kg/hab/an par rapport à la CC Vallée Verte),
- 5^{ème} sur le verre, avec un gisement 3 fois supérieur à celui de la CC Genevois.

6.9.3 Composition moyenne des OMR de la collectivité

La variabilité des résultats peut être importante compte tenu du nombre limité d'échantillons par campagne pour chacune des collectivités.

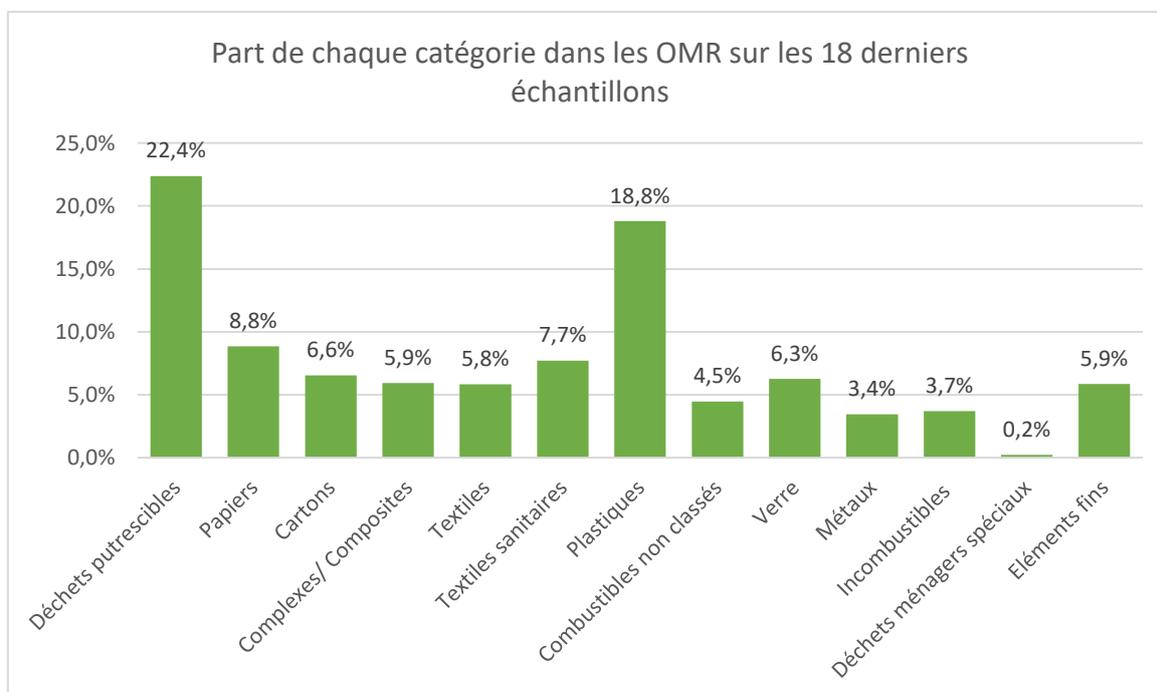
Les proportions par collectivité, les compositions pour cette dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés au minimum, pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr réalisées ces dernières années (voir article 2.3.3).

Les proportions par collectivité, les compositions pour la dernière campagne et les comparaisons entre collectivités sont données à titre indicatif. Ainsi nous présentons de préférence une moyenne des résultats pour les 18 derniers échantillons prélevés et triés pour chacune de ces collectivités, permettant de réaliser une synthèse des caractérisations des OMr.

Il a été retenu que soit considéré à minima 18 échantillons, mais sur un nombre de campagne entière. Aussi, pour la CC Usse et Rhône, il a été retenu 6 campagnes, soit 18 échantillons.

6.9.3.1 Composition des OMR de la CC Usse et Rhône par catégorie

Ce paragraphe présente les résultats pour le tri selon les 13 catégories de la grille MODECOM.

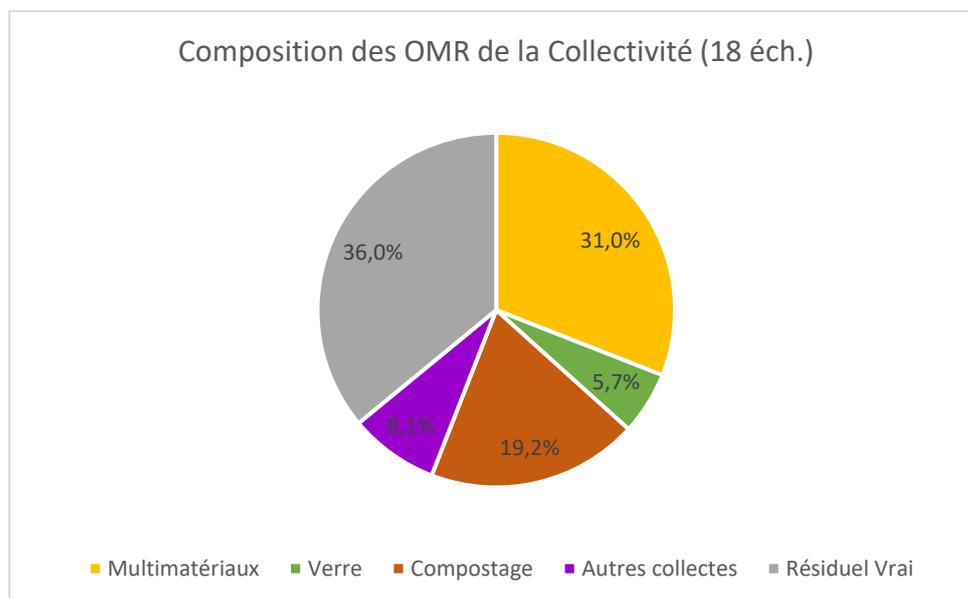


Graphique 38: Composition des OMR de la CC Usse et Rhône

Les résultats par catégories des caractérisations effectuées sur les échantillons de la CC Usse et Rhône sur les derniers 18 échantillons montrent que les OMR sont composées principalement de déchets putrescibles (22,4%, soit 41,7 kg/hab/an), de plastiques (18,8%, soit 35kg/hab/an) et de papiers (8,8%, soit 16,5 kg/hab/an).

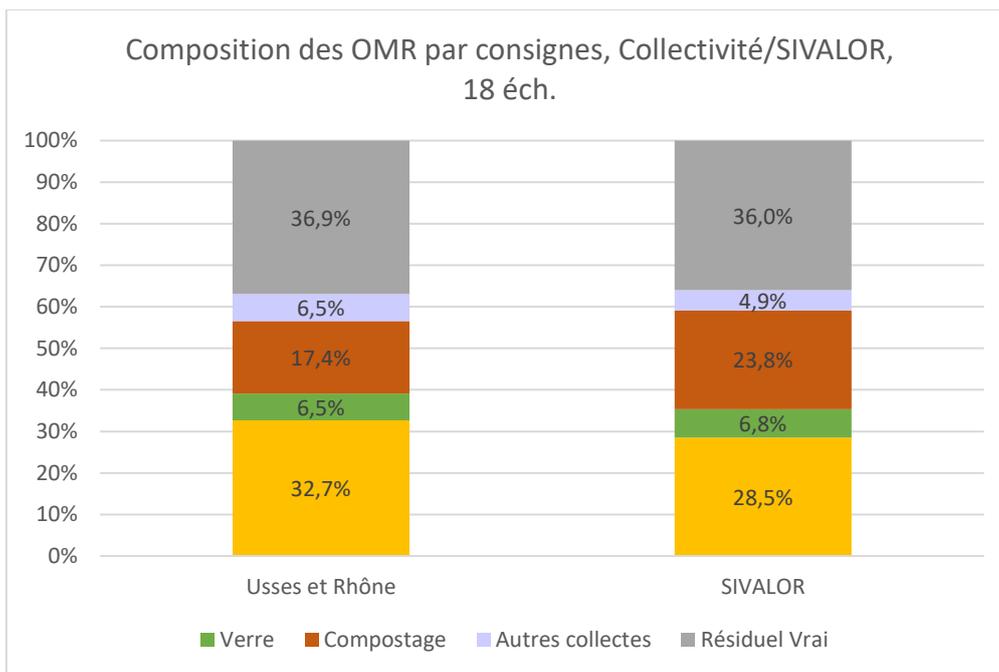
6.9.3.2 Analyse de la composition des OMR en fonction des catégories de tri

Ce paragraphe présente les résultats selon les consignes du SIVALOR (multimatériaux et verre), et les gisements évitables dans les OMR (autres collectes séparées, déchets compostables).



Graphique 39 : Composition des OMR de la CC Usse et Rhône selon les catégories de tri

Sur la base des 18 derniers échantillons, il reste encore 19,2% de matière pouvant être traitée par compostage dans les OMR. En additionnant les gisements potentiels devant être orientés vers les collectes sélectives (y compris Autres Collectes), on obtient 44,8% de matière pouvant encore être triée et valorisée, soit au total 84 kg par habitant par an.



Graphique 40: Comparaison de la composition des OMR de la CC Usse et Rhône avec les 18 derniers échantillons du SIVALOR

La part des déchets résiduels et des emballages en verre est similaire à la moyenne du SIVALOR. En revanche, la part de déchets compostables est inférieure à la moyenne du SIVALOR, tandis que celle des multimatériaux est supérieure.

6.9.4 Evolution des résultats sur le territoire d'Usse et Rhône

Pour rappel, sur le territoire de la CC Usse et Rhône, la prise en compte de l'ensemble des campagnes de caractérisations ainsi que tous les échantillons donne la composition suivante :

	MODECOM national 2017	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Moyenne 18 éch.	Moyenne SIVALOR 18 éch.
Déchets putrescibles	27,3%	22,72%	25,6%	18,4%	21,9%	24,0%	25,9%	22,4%	29,8%
Papiers	8,6%	8,46%	7,7%	8,0%	11,0%	10,5%	7,9%	8,8%	7,2%
Cartons	6,4%	7,50%	6,7%	9,6%	4,0%	5,8%	3,8%	6,6%	5,9%
Composites/complexes	2,3%	3,88%	7,0%	6,5%	4,5%	4,4%	6,8%	5,9%	3,9%
Textiles	3,0%	1,93%	2,6%	7,0%	5,2%	5,9%	7,3%	5,8%	3,6%
Textiles sanitaires	13,9%	12,59%	4,1%	5,4%	11,6%	13,9%	5,9%	7,7%	8,6%
Tout Plastiques	14,6%	20,70%	21,3%	21,6%	19,7%	12,9%	15,6%	18,8%	16,7%
Combustibles non classés	4,6%	3,84%	2,8%	4,6%	3,1%	2,2%	9,5%	4,5%	3,8%
Tout Verre	5,2%	6,27%	6,4%	9,7%	4,2%	4,3%	3,3%	6,3%	6,7%
Tout Métaux	3,4%	3,10%	4,9%	3,1%	2,2%	3,4%	4,1%	3,4%	3,1%
Incombustibles non classés	1,9%	2,60%	7,1%	2,0%	3,0%	4,6%	3,5%	3,7%	4,0%
Déchets ménagers spéciaux	0,6%	0,09%	0,0%	0,2%	0,8%	0,0%	0,1%	0,2%	0,3%
Eléments fins	8,1%	6,32%	3,8%	4,1%	8,7%	8,1%	6,3%	5,9%	6,5%

Tableau 40 : Evolution de la composition des OMR de la CC Usse et Rhône par catégories

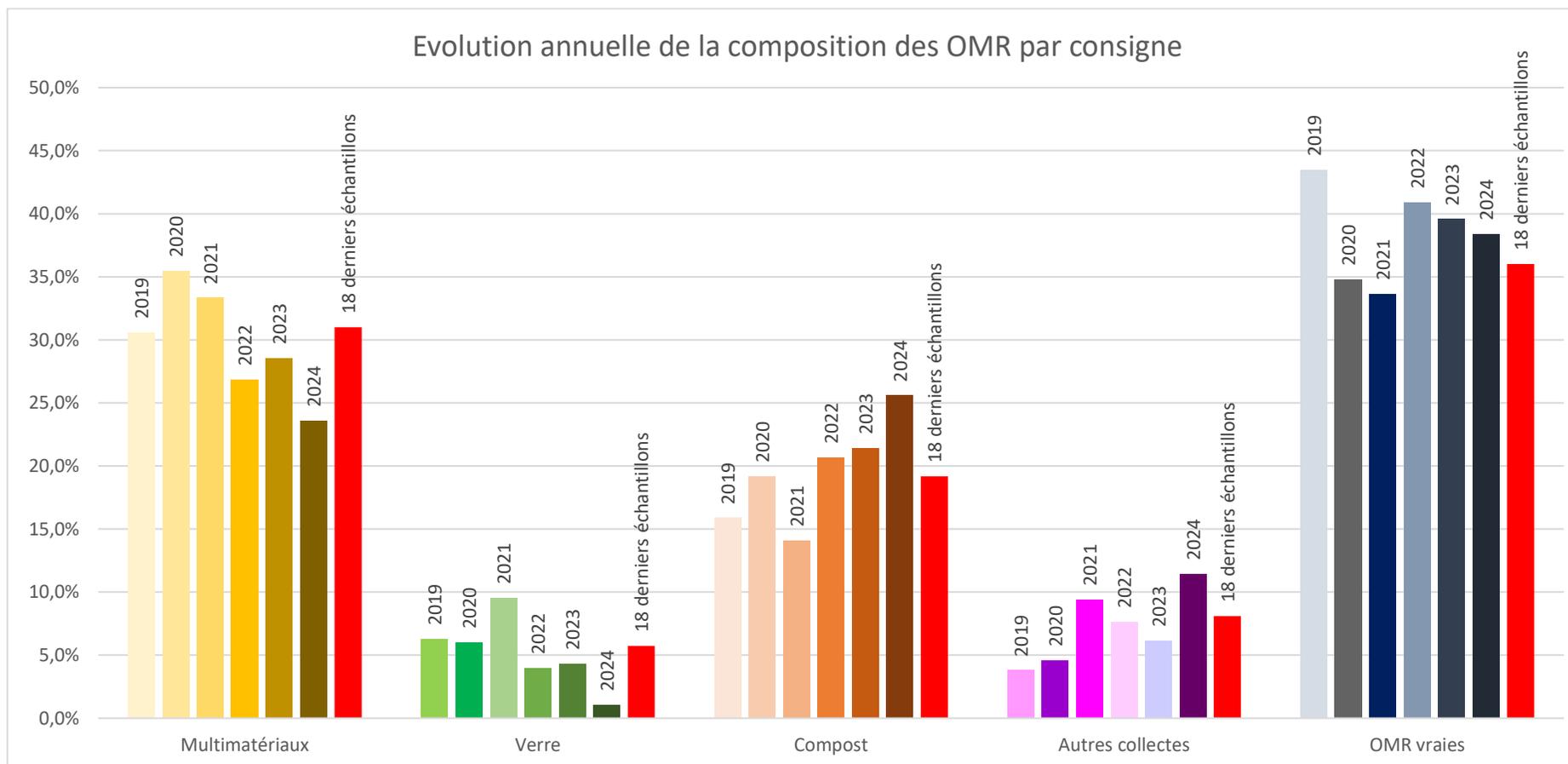
On observe diminution des textiles sanitaires (-8%) et une augmentation du plastiques (+2,7%) et des combustibles (+7,3%).

En comparaison avec les valeurs du MODECOM 2017, les écarts les plus importants concernent :

- Les textiles (+4,3 points pour Usse et Rhône),
- Les textiles sanitaires (-8 points pour Usse et Rhône),
- Les combustibles (-5 points pour Usse et Rhône).

Sur les 18 derniers échantillons, l'écart le plus important avec le SIVALOR concerne les déchets putrescibles (-7,4 points pour Usse et Rhône).

Les résultats appliqués aux catégories des consignes de tri du SIVALOR sont repris dans le graphique ci – dessous :



Graphique 41 : Evolution de la composition des OMR de la CC Usse et Rhône par consigne de tri

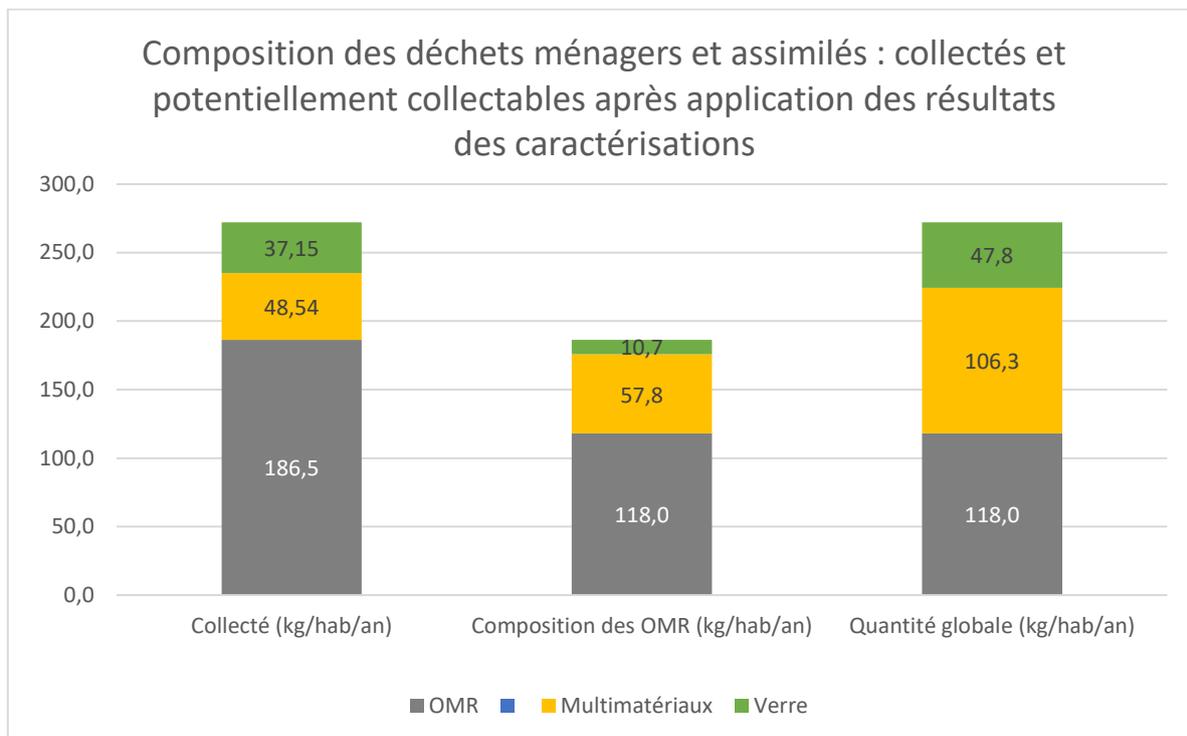
La part de multimatériaux et de d’emballages en verre a diminué entre 2024 et 2023, tandis que celle de déchets compostables et des autres collectes a augmenté. Au global, la part de déchets résiduels dans les OMR à légèrement diminué.

6.9.5 Impact sur la composition des OMR d'une amélioration du tri

Les calculs ci-dessus se base sur les valeurs des « 18 échantillons » déterminées plus haut.

6.9.5.1 Analyse du report des gisements de tri

68,5 kg/hab/an peuvent encore être triés et collectés.



Les résultats des caractérisations montrent que :

- 54% de tous les déchets qui pourraient être collectés en multimatériaux sont encore présents dans les OMR,
- 22% de tous les déchets qui pourraient être collectés par la collecte du verre sont encore présents dans les OMR.

6.9.5.2 Gisements pouvant être ciblés par un programme de prévention des déchets

Gisement de prévention			
Action de prévention à la source	Sous-catégories	% des OMR 18 derniers ech.	kg/hab./an
Compostage domestique	Déchets alimentaires	11,1%	20,8
	Déchets de jardin	2,2%	4,1
Geste anti-gaspillage	Produits alimentaires non consommés	7,8%	14,6
"Stop Pub"	Imprimés publicitaires	1,6%	3,0
Limitation des impressions	Papiers bureautiques	2,0%	3,6
Collecte séparative des déchets dangereux	Déchets ménagers spéciaux	0,2%	0,4
Total		24,9%	46,5

Tableau 41 : Evaluation du gisement d'évitement pour la CC Usse et Rhône

Le gisement potentiel minimum pouvant être visé par un programme de prévention sur le territoire de la CC Usse et Rhône lors des dernières campagnes (18 derniers échantillons) représente 24,9% des OMR, l'essentiel étant constitué de restes alimentaires (11,1%, soit 20,8 kg/hab/an) et de produits alimentaires non consommés (7,8%, soit 14,6 kg/hab/an).